

Objectif commun: assainissement total
Le Canton du Jura et l'industrie chimique bâloise bci s'entendent
sur une démarche commune en ce qui concerne la décharge
industrielle de Bonfol (DIB)

15 mai 2000. Le Gouvernement de la République et Canton du Jura ainsi qu'une délégation des entreprises réunies au sein du groupe Industrie Chimique Bâloise (BCI) se sont rencontrés pour discuter de l'avenir de la décharge de Bonfol. Les entretiens ont eu lieu dans une atmosphère constructive et amicale. Le fait que la BCI considère un assainissement total comme un moyen propre à éliminer durablement le potentiel de risque à long terme de la décharge de déchets spéciaux a été accueilli avec satisfaction. En début de l'année, le Gouvernement du Canton du Jura avait exprimé officiellement ses inquiétudes quant à la sécurité à long terme de la décharge.

Des opinions divergentes ont été exprimées quant au moment d'un tel assainissement. De l'avis de la BCI, les risques n'ont pas encore été suffisamment évalués et les obstacles techniques sont trop importants pour engager un assainissement dans l'immédiat. La BCI s'est déclarée prête à financer une étude de faisabilité élaborée par des experts désignés en commun par le Canton du Jura et la BCI.

De sa part, le Gouvernement jurassien estime, sur la base d'une étude de faisabilité, qui est en train de se réaliser sur mandat du Canton, que l'assainissement total de la décharge peut intervenir rapidement. Il présentera cette étude à la BCI qui aura l'occasion de l'examiner et de se prononcer sur les conclusions. Par ailleurs, le Gouvernement insiste sur l'élaboration d'un calendrier de réalisation de l'assainissement.

Dès lors, les parties se sont mises d'accord de se rencontrer à nouveau afin d'étudier les options envisageables.

En attendant le démarrage des travaux d'assainissement, les mesures de surveillance et de sécurisation seront systématiquement élargies et complétées au même titre que le plan d'intervention en cas d'accident. Ces mesures seront réalisées par la BCI en accord avec le Canton.

Enfin, il a été décidé que la dernière étape de la station d'épuration de la décharge sera remise en fonction le plus rapidement possible.

Il a été convenu de contacts réguliers entre le Gouvernement jurassien et la BCI ainsi qu'une information complète du public sur la suite du dossier.

Pour toute information complémentaire, prière de contacter :

Canton du Jura :

M. Pierre Kohler, président du Gouvernement, 032-420.53.02

M. le Professeur Walter Wildi, 079-310.00.39 (questions techniques)

BCI :

M. Satoshi Sugimoto, 061-636.44.44